



HAL
open science

Stabilité, instabilité et plasticité de libéral(isme) : normes et formes du sens commun en discours

Julien Longhi

► **To cite this version:**

Julien Longhi. Stabilité, instabilité et plasticité de libéral(isme) : normes et formes du sens commun en discours. Gautier C. et Laugier S. Normativité du sens commun, PUF, pp.259-276, 2009. halshs-00946740

HAL Id: halshs-00946740

<https://shs.hal.science/halshs-00946740>

Submitted on 14 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stabilité, instabilité et plasticité de *libéral(isme)* : normes et formes du sens commun en discours

Julien Longhi

Université de Tours

Laboratoire de Recherche sur le Langage (Clemont-Fd II)

Nous analysons dans des discours politiques de Le Pen, Chirac et Madelin, les dynamiques de constitution du sens de *libéral(isme)*. Nos objectifs sont de décrire la constitution de formes sémantiques en discours, de mettre en valeur la stabilité et la plasticité des usages en discours, et d'évaluer les relations entre formes linguistiques (ici à partir des emplois adjectivaux) et fonds sémantiques : ces dimensions permettront de caractériser les normes et les formes du sens commun. Nous développons pour cela une méthodologie qui concilie une approche indexicale du sens, et une démarche argumentative. Par l'intermédiaire du concept *d'objet discursif*, défini selon ce double ancrage, nous décrivons les processus constitutifs du sens de *libéral(isme)*, et développons le concept de forme jusque dans son insertion au cœur des processus grammaticaux.

Introduction

Dans les discours politiques contemporains, l'emploi des lexèmes *libéral* et *libéralisme* (et de leurs dérivés) fait l'objet d'enjeux argumentatifs, et conduit à des luttes symbolico-idéologiques parfois violentes. Dans ce contexte, les sens de *libéral*, apparus en 1160 (*qui ne rencontre pas ou qui n'impose pas de contraintes, de limites ; qui n'impose pas ou qui n'accepte pas que soit imposées à autrui certaines contraintes ; ou favorable au libéralisme économique*) semblent parfois bien désuets. Dans une conception dynamique de la construction du sens en discours, inspirée de la *Théorie des Formes Sémantiques* (TFS, de Cadiot et Visetti), nous souhaitons analyser les mécanismes de constitution du sens de *libéral(isme)*, afin de relever la stabilité et l'instabilité repérables dans les usages. Les résultats permettent de caractériser les normes, mais aussi les formes, du sens commun tel qu'il peut être envisagé en linguistique. Pour cela, nous étudions un corpus composé de discours prononcés par Le Pen, Chirac et Madelin de 1997 à 2004. Afin de préciser les résultats obtenus par l'analyse sémantique, nous nous intéresserons à un problème linguistique concret : les emplois adjectivaux (qualifiants et catégorisants), et les implications qu'ils révèlent. Cette étude permet donc de contribuer à la problématique du sens commun, en traçant les normes du discours qui le caractérisent, et les formes linguistiques qui attestent de sa pertinence comme objet d'étude en sémantique discursive.

1 Une approche dynamique de la construction du sens en discours

L'objet que nous envisageons, *libéral(isme)*, sera appréhendé dans cet article selon le double régime d'indexicalité et d'argumentativité du sens.

1.1 La TFS et l'indexicalité du sens

Nous adoptons une conception du langage qui se situe dans la lignée de la phénoménologie de la perception, développé en particulier en France par Merleau-Ponty (146) :

Chaque acte linguistique partiel comme partie d'un tout et acte commun du tout de la langue, ne se borne pas à en dépenser le pouvoir, il le recrée parce qu'il nous fait vérifier, dans l'évidence du sens

donné et reçu, la capacité qu'ont les sujets parlants de dépasser les signes vers le sens, dont après tout ce que nous appelons la langue n'est que le résultat visible et l'enregistrement. Les signes n'évoquent pas seulement pour nous d'autres signes, et cela sans fin, le langage n'est pas comme une prison où nous soyons enfermés ou un guide dont nous aurions à suivre aveuglément les indications, parce que leur usage actuel, à l'intersection de ces mille gestes apparaît enfin ce qu'ils veulent dire, et à quoi ils nous ménagent un accès si facile que nous n'aurons plus même besoin d'eux pour nous y référer.

Dans cette perspective, le sens n'existe pas *en langue* mais est constitué par l'activité langagière, et entre en relation avec notre perception et notre expérience¹. Dans la TFS, les dynamiques sémantiques peuvent être saisies selon trois phases ou régimes de sens, appelés motifs, profils et thèmes. Cadiot et Visetti (2001-2, 6) définissent « les *motifs linguistiques* comme des germes de signification chaotiques et/ou instables, et le *profilage* comme un système, déjà frayé et enregistré en lexique et en grammaire, de parcours de stabilisations différentielles pour des lexèmes en interdéfinition ». La thématique, à prendre dans un sens textuel, renvoie à « ce dont on parle », à l'ensemble de ce qui est « posé » par l'activité de langage. Les motifs prennent en compte une certaine couche morphémique du sens (tout en se concevant également au niveau du mot) ; les opérations de profilages stabilisent les unités, et plongent les objets dans la voie des thématiques ; et les thèmes se disposent au niveau textuel.

Le développement théorique de la TFS doit, dans notre perspective discursive, pouvoir intégrer les mécanismes de mise en discours des unités. C'est pourquoi notre démarche s'intéressera à certains aspects de la pragmatique intégrée (Ducrot) : nous justifierons alors la substitution du concept de thème par celui de topos.

1.2 Une dimension argumentative et énonciative

La *Théorie de l'argumentation dans la langue*, et la *Théorie des topoï* qui lui a succédé, entendaient montrer dans quelle mesure la pragmatique intervient sur la sémantique. Pour Ducrot et Anscombe, il n'y a pas de sens littéral en tant que ce sens littéral serait une constante sémantique. Le noyau sémantique profond des énoncés est constitué par des relations qu'entretient cet énoncé avec les discours qui le précèdent et le suivent. Ces relations sont argumentatives, et la relation d'argument à conclusion est de nature gradable. Lors d'une énonciation, le locuteur donne des indications sur le chemin qu'il a choisi pour aller d'un argument à une conclusion : ce sont les topoï, c'est-à-dire des principes généraux qui servent d'appui au raisonnement mais qui ne sont pas le raisonnement. Ils sont utilisés, pas assertés, et ils sont présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté. Ils peuvent être créés de toute pièce, issus d'une idéologie, d'une donnée sociologique. L'étude de leur nature permet de distinguer les topoï intrinsèques qui fondent la signification d'une unité lexicale – c'est-à-dire qu'ils sont potentiellement présents dans les unités lexicales – et les topoï extrinsèques qui sont utilisés pour fonder des enchaînements conclusifs. Ce concept de topos permet de rendre compte de manière argumentative des enchaînements en discours. Cependant, cette théorie présente une contradiction forte face au préambule dans lequel nous inscrivons cet article : la non-indexicalité du sens. En effet, dans une perspective phénoménologique, le mot, dans le discours, n'est pas mis d'abord en situation de décrire mais de créer des conditions dont on attend qu'elles contribuent à rendre possible un acte de référence : « la face descriptive du mot est subordonnée à cette fonction d'index de discours » (Cadiot, 245). En outre, les corpus discursifs témoignent de la diversité du sens et des dynamiques sémantiques : il devient alors difficile de définir la nature des topoï

¹ Voir par exemple Lebas et Cadiot (5) : « Le monde est une constitution compatible avec l'expérience parce qu'il est constitué par l'expérience. Plus particulièrement, la constitution des référents leur est extrinsèque, elle est fondée sur notre expérience. La solution générale de l'articulation sens-référence est alors énonçable avec une extraordinaire simplicité : les objets de la parole sont propres à l'activité linguistique en tant qu'ils sont en partie constitués par la dynamique langagière, mais sont aussi les mêmes que ceux auxquels le langage réfère ».

de manière aussi nette que dans les théories argumentatives. Cette conception de la constitution du sens inverse le rapport traditionnellement attribué entre les objets du langage et leur référents :

La notion de référent peut alors être généralisée à celle d'« objet ». L'« objet » est défini comme une infinité potentielle de rapports focalisés sur un point. Cette infinité potentielle est l'expression d'une conception d'« équilibre phénoménologique », qui établit qu'un objet est une synthèse d'apparences. Ceci constitue le renversement fondamental à la théorie : on ne peut pas dire qu'un objet prend des apparences, mais que des apparences — parce qu'elles sont conçues comme telles — synthétisent un objet. [...] L'articulation de ces notions jette les bases d'une théorie du sens que j'ai nommée « indexicalité du sens » (Lebas 1999, 487-488).

Nous souhaitons donc développer une analyse sémantico-discursive, ayant pour soucis de relever les mécanismes discursifs qui rendent possible ces *synthèses d'apparences*. En effet, nous reconnaissons, à la suite de G.-E. Sarfati (1996), le primat méthodologique de l'analyse des ensembles discursifs, privilégiés puisqu'ils définissent aussi bien des lieux d'inscription que des modélisations spontanées du système du sens commun. Ces ensembles discursifs doivent permettre de décrire non seulement les parcours de constitution des unités linguistiques, mais également de rapporter ces parcours aux formations qui en sont à l'origine, afin de définir les contours d'une topique ambiante relative à un objet particulier.

1.3 De l'argumentation dans la langue aux dynamiques de constitution de la doxa

L'inscription de la doxa dans la langue est postulée relativement à l'organisation d'un système du sens commun lui-même régi par un dispositif de topoï. Le sens commun est le concept organisateur du paradigme topique, il désigne l'ensemble des normes investies par les sujets dans les pratiques socio-discursives. Le concept de topos serait son concept général descriptif. On réservera le concept de doxa à la délimitation d'une région du sens commun, comme telle dotée de son dispositif de topoï spécifiques. L'ambition affichée ici est de caractériser différentes positions énonciatives par les topoï qu'elles partagent. Ceci permet de repenser la notion déjà ancienne de Formation Discursive, dans une perspective sémantique. Pour Foucault, ce qui est décrit sous le nom de formation discursive, ce sont, au sens strict, des groupes d'énoncés, c'est-à-dire des ensembles de performances verbales qui sont reliées au niveau des énoncés : dans notre travail, la caractérisation d'une formation discursive se ferait au plan sémantique, et selon le repérage de certaines formes linguistiques. De notre point de vue, la sémantique du sens commun permet de résoudre certains paradoxes qui apparaissent dès lors que l'on souhaite appliquer la *Théorie des topoï* à l'analyse de discours. En effet, dans les différentes versions développées par Ducrot et Anscombe, les topoï sont définis comme étant intrinsèques ou extrinsèques aux objets, cette nature étant définie dans la langue. Cette hypothèse reste concevable dans un cadre phrastique et pour des lexèmes qui ne mettent pas en jeu des considérations idéologiques, mais devient inopérante pour des analyses de discours, qui constituent notre préoccupation. Le modèle introduit par Sarfati propose l'avantage de déplacer la problématique de la nature des topoï au niveau de la relation énonciateur-récepteur. En effet dans une étude sur la doxa, Sarfati définit ainsi un concept de *compétence topique* (CT) :

(II) désigne l'aptitude des sujets à produire des énonciations opportunes et adéquates, et, corrélativement, de les interpréter compte tenu des formes et des contenus axiologiques investis dans la structuration du sens dans un cotexte et un contexte donné. Ou encore : l'aptitude des sujets à sélectionner et identifier – à la production comme à la réception – les topiques afférentes à une situation langagière donnée (Sarfati 2002, 112).

Dans une situation donnée la CT garantit la cohésion du texte, en sélectionnant dans l'univers de croyance qui lui correspond l'ensemble des doxèmes assumés par le locuteur (les doxèmes se définissant comme les topoï propres aux différentes communautés discursives). Pour cela, nous devons pouvoir travailler sur des corpus textuels, constitués de telle sorte qu'ils définissent aussi bien les lieux d'inscription que les modélisations spontanées du système du sens commun. Ces ensembles discursifs doivent permettre de décrire non seulement les parcours de constitution des unités linguistiques, mais également de rapporter ces parcours aux formations qui en sont à l'origine, afin de définir les contours d'une topique ambiante relative à un objet particulier. Pour rapprocher les énoncés étudiés des formations à l'intérieur desquelles ils ont été produits, le concept de Formations Discursives (F.D.) sera ainsi introduit. Voici la définition qu'en donne Mayaffre (2004, 1) :

Une formation discursive, c'est précisément ce qui fait qu'au-delà ou en-deçà du domaine, du genre ou du thème [...] deux discours se ressemblent [...] et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative.

L'étude du sens doit donc prendre en compte les F.D., qui caractérisent son émergence. Puisque nous proposons la description des différents topoï liés aux F.D. (les doxèmes chez Sarfati), notre approche doit intégrer de manière systématique le discours dans l'analyse sémantique : pas seulement par l'intermédiaire du genre (en disant que tout genre procède d'un discours), mais par l'analyse des F.D., et de tout ce qui permet la prise en compte du caractère sémiotique des conditions d'énonciation. Le sens commun est ainsi envisagé selon sa dimension sémantique et discursive, comme nous allons le voir dans l'analyse de corpus².

2 Motifs et motivation de *libéral(isme)* : les normes du sens commun

En croisant diverses sources lexicographiques (*Le Robert*, *Le Robert Historique*, le *TLFI*), nous savons que *libéral* est emprunté au latin *liberalis*, qui vient de *liber*.

Liber signifiait en latin « de condition libre, non occupé, sans entrave ». L'adjectif qui se forme sur ce nom est *liberalis*, dont la signification touche trois domaines distincts, qui interagissent pourtant : d'une manière générale il signifie « relatif à une personne de condition libre », « affaire où la condition d'un homme libre est en jeu », ou « qui sied à une personne de condition libre » ; par rapport au physique, il signifie « noble, gracieux, bienséant » ; dans le domaine moral, il se rapproche de « noble, honorable, généreux, libéral sous le rapport de l'argent ». Ainsi, le changement de catégorie d'appartenance est très riche au niveau sémantique, puisque les sens de *liberalis* sont conditionnés par (tout en anticipant sur) les domaines et contextes d'application. Ce premier passage, en latin, de la catégorie nominale à la catégorie adjectivale permet d'enregistrer certains traits : *liberalis* conserve les sens relatifs à *liber* (dans son acception générale), mais peut également porter plus particulièrement sur le physique ou sur l'aspect moral. Ainsi c'est plutôt l'aspect « sans entrave » de *liber* qui sera mis en saillance pour l'application particulière au physique ou aux qualités morales de quelqu'un : l'absence d'entraves sera alors comprise dans le cadre de l'interaction avec autrui, le physique ou la moralité d'une personne ne venant pas « faire entrave » à l'appréciation que l'on en aurait.

² Selon notre perspective, la dimension sémantique est intimement liée à la dimension discursive, et réciproquement : ce changement de paradigme s'incarne dans le concept d'*objet discursif*, qui est l'objet de notre ouvrage *Objet discursifs et doxa : essai de sémantique discursive* (2008).

*Libéral*³ pourrait être également perçu comme une suffixation en *-al* de *liber* : ce serait la suffixation d'une base latine. Qu'il soit directement formé sur *liberalis*, *liber*, combiné à *-al*. La perception morphologique⁴ agit de cette manière : par association à d'autres lexèmes comme *liberté*, *libération*, l'impression de construction propre à *libéral* est obtenue, par identification d'une base commune, *liber-*, qui est précisément le « morphème » d'origine :

Étymologie:

Liberalis → *libéral*

Position dans le lexique:

Liber + -al → *libéral*

Le suffixe *-al* peut simplement véhiculer « relatif à, qui se rapporte à, qui appartient à, qui concerne », et dans ce cas c'est le rapport que la morphologie souligne ; mais si *-al* sert à exprimer une qualité ou un défaut, l'argumentativité du terme est introduite dès la formation morphologique. Ce *-al* servirait à exprimer une qualité (ou un défaut) : le « défaut d'être sans entrave », ou la « qualité d'être libre », etc. C'est ainsi que *libéral*, dans la langue française, sera considéré comme synonyme de *généreux*, ou se rencontrera dans *professions libérales* (exercées librement), ou pourra désigner quelqu'un qui est favorable aux libertés individuelles, dans le domaine politique, économique et social. Les différents domaines d'application de ce lexème sont aussi à prendre en compte, car ils peuvent entretenir des relations, et exercer une influence les uns sur les autres. On peut envisager que le sens « généreux » de *liberalis* dans le domaine moral s'intègre au motif général de *libéral*, et reste présent, peut-être en arrière plan, lors de l'actualisation des sens propres aux autres domaines, comme le politique ou socio-économique. En mettant en perspective ces réflexions étymologique et historiques avec la recension des emplois dans le corpus politique, et avec la diversité des usages, nous pensons que **le motif** qui sous-tend toutes les dynamiques sémantiques **est //ouverture//**. En effet, si l'on s'intéresse aux discours des formations politiques contemporaines, le lexème *libéral* semble faire état d'une profusion de sens. Ceci a été vérifié dans une étude de corpus menée dans les discours prononcés par Chirac, Madelin et Le Pen de 1997 à 2004⁵. Dans tous ces discours, nous avons des constructions sémantiques très différentes, qui s'expliquent par les différences de positionnement énonciatif. Cependant, toutes sont sous-tendues par le motif //ouverture//, comme nous allons en rendre compte.

2.1. Dans le discours de Le Pen : variation selon la prégnance de //ouverture//

Chez cet énonciateur, il apparaît que *libéral* retient une dimension collective de la liberté, et en rejette la dimension individuelle et immorale : le topos « le libéralisme apporte la

³ Nous nous concentrons dans un premier temps sur *libéral*, puisque *libéralisme* est utilisé de manière très marginale jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle : l'attention portée au domaine économique au cours du 20^{ème} siècle explique la concurrence entre *libéral* et *libéralisme* dans les discours du contemporains, comme ceux analysés dans la 3^{ème} partie.

⁴ Voir Longhi (2006) à ce sujet.

⁵ D'un point de vue pratique, la constitution d'un corpus pour ces candidats est plus aisée que pour d'autres (accès aux discours sur les sites des partis ou de l'Élysée notamment) ; d'un point de vue scientifique, il nous paraissait davantage pertinent de saisir les enjeux propres à l'utilisation d'un même objet pour des candidats situés dans le même « hémisphère » politique, afin de mettre en valeur des différences argumentatives et sémantiques précises.

liberté » est acceptable dans une certaine mesure, alors que le topos « le libéralisme rend libre » est réfuté. Le caractère scalaire permet ainsi de poser l'apport morphémique dans la construction globale de la forme sémantique : le morphème est « activé » mais son intensité doit être très faible pour que le sens soit acceptable par la communauté discursive représentée par le candidat. C'est pourquoi Le Pen utilise beaucoup le préfixe *ultra* qui atteste presque morphologiquement de la trop forte intensité de l'objet, ce qui est en fait la majorité des cas. Par exemple :

le Code de la nationalité et le droit d'asile vont être réformés dans un sens **ultra-libéral** (26 sept. 1997)
 La Sécurité Sociale, qui sera demain entre les mains de Bruxelles, risque de passer à la moulinette de l'idéologie **ultra-libérale** de la Commission (17 janv. 1999)

Le schéma suivant modélise les constructions sémantiques, selon l'intensité et le positionnement de la motivation (on notera que dans les contextes défavorables à l'idéologie libérale, *libéralisme* est préféré à *libéral* : sans entrer ici dans le détail, le processus apparaît comme néfaste, alors que la qualification d'objets de *libéral(e)* est moins négative) :

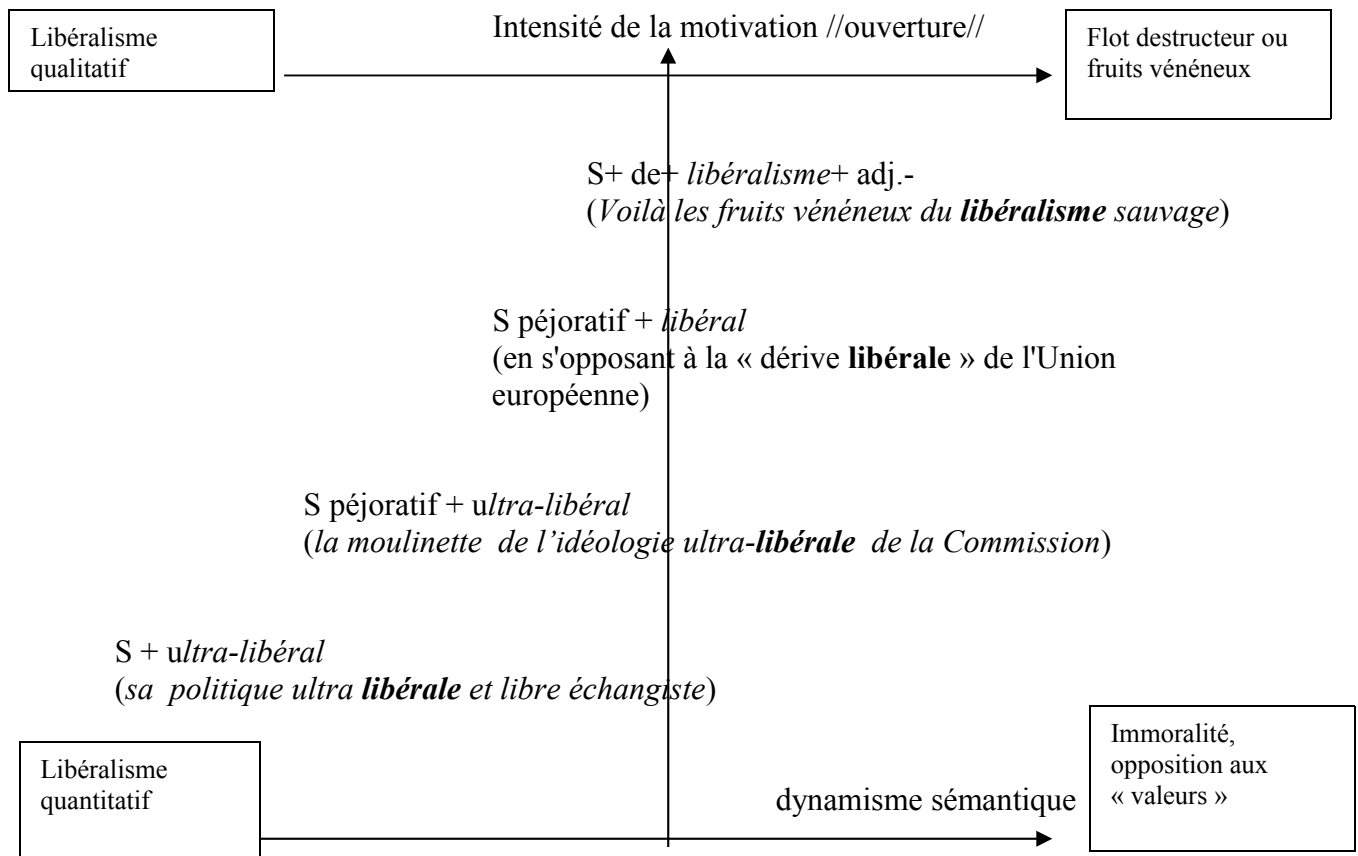


Schéma n°1: Dynamiques sémantiques dans le corpus Le Pen

C'est donc bien l'intensité de l'activation du motif //ouverture// qui préside à toutes ces dynamiques, que son intensité soit quantitative (trop d'ouverture) ou qualitative (une ouverture trop néfaste).

2.2 Dans les discours de Chirac : //ouverture// selon le contexte d'énonciation

Chirac synthétise le point de vue comparativement à ce que recouvre //ouverture// dans le contexte énonciatif dans lequel il produit son discours. Ainsi lorsque //ouverture// s'actualise sous forme d'un principe, de manière absolue (la Liberté), la composante morphémique permet une dynamique de constitution qui va créer un objet très positif. En effet, dans des contextes qui connaissent un déficit d'ouverture, Chirac construit des objets qui ne peuvent pas renvoyer aux côtés négatifs, même s'ils existent et sont exprimés dans d'autres contextes. Il y aurait en effet une sorte d'indécence à critiquer l'excès d'ouverture alors même que les interlocuteurs en sont privés. Par contre si //ouverture// s'active en points de vues plus particuliers, on peut rencontrer des dynamiques qui déconstruiront cet aspect favorable qui crédite l'objet. En effet, si l'on quitte le principe et l'absolu, l'ouverture peut être excessive et néfaste, comme Le Pen ne cesse de le rappeler. Ainsi ce sera surtout quand Chirac est face à des entités qui ont une conception plus intensive de la liberté qu'il se défendra d'être trop libéral, ou favorable au libéralisme. Sans y être opposé, il parlera de régulation ou de compensation. Le schéma suivant recense les divers contextes d'emplois :

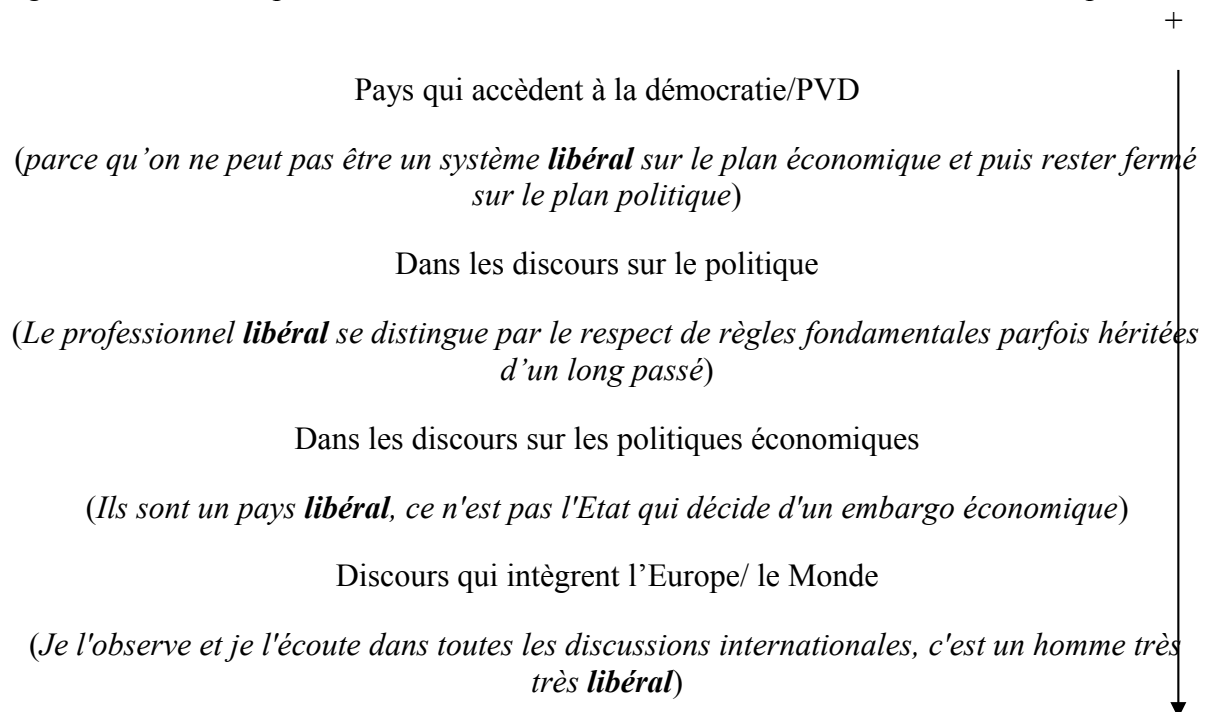


Schéma n°2: Les dynamiques du sens chez Chirac

2.3 Dans les discours de Madelin: //ouverture// à tous points de vue

On trouve dans ce sous-corpus une proportion plus importante de *libéral(e)*, employé comme qualificatif, que de *libéralisme* : il est le qualificatif de *politique* (6 fois), de *pensée* (4 fois), de *voie* (2 fois), de *professions* (2 fois), etc., alors que le corpus fournit seulement 5 attestations de *libéralisme*. C'est donc qu'une intentionnalité sous-tendrait sa conception de /liberté/, ce qui s'intègre comme motivation et se manifeste en syntagme. Chez cet énonciateur libéral, //ouverture// est profilé selon trois domaines, qui rejoignent les grands thèmes libéraux. Des constructions liées à la /responsabilité/autonomie/ plongent l'objet dans les thématiques liées à l'individualisme : l'homme est responsable de ses actes et de son

destin, et le libéralisme lui donne les moyens de son épanouissement. L'homme, vu comme la valeur absolue, semble crédité d'une éthique de la responsabilité, qui renforce cette idée individualiste :

Une politique **libérale** c'est une politique qui part d'un principe : la confiance dans l'individu libre et responsable. [...] Une politique **libérale** est une politique de citoyens responsables (5 av. 1997)

//Ouverture// comme /mouvement/modernité/ ouvre sur les thématiques de l'avenir et du dynamisme, puisque l'objet entre en adéquation avec les aspiration des individus et du monde. En outre, ces thématiques, qui sont sociologiquement marginales (au regard des scores électoraux), sont justement peu répandues par leur caractère précurseur et non-conformiste :

Il faut avoir l'audace d'un changement fort, d'une alternance moderne, d'une alternance **libérale** (21 sept. 1999)

Enfin, //ouverture// orienté vers la /justice/ conduit à la référence à la fameuse main invisible d'Adam Smith : le libéralisme conduit à une situation de justice parfaite, dans laquelle chacun trouve son intérêt, et dans laquelle l'intérêt commun vient justement de l'équilibre métaphoriquement établi par cette main invisible libérale :

Le **libéralisme** est le produit d'une quête millénaire du vrai et du juste fondée sur une conception de l'universalité humaine (29 juin 2000)

Dans ces discours, *libéral* est crédité d'une valeur très positive, que le motif //ouverture// explique.

3. Emplois adjectivaux chez les trois candidats : les formes du sens commun

Nous souhaitons prolonger cette réflexion sur *libéral* en comparant les emplois adjectivaux chez ces trois énonciateurs. En effet, cette question, d'ordre grammaticale, permet sous l'angle sémantique de mesurer les enjeux propres à la description ou à la catégorisation d'un syntagme, et invite à une exploitation de ces résultats quant aux stratégies discursives.

3.1 La distinction théorique : l'approche sémantique et sémiotique de Cadiot⁶

Pour un adjectif, il faut faire la distinction entre la fonction de description du syntagme (pour laquelle très est acceptable, comme dans *voiture verte*) et sa fonction de catégorisation (où très est inacceptable, comme dans *classe verte*). Dans un cas, on s'accorderait pour penser que le syntagme reste un syntagme, alors que dans le second, on trouve un indice dans le sens nom composé. Les versions « réifiantes » ou « discontinuistes » des problèmes polysémiques retiendraient sans doute que *classe verte* ou *idées vertes* sont des expressions très « déplacées » : l'interaction de ces noms avec l'adjectif « vert » fait émerger pour les noms des sens tout à fait nouveaux, notamment parce que l'adjectif ne s'inscrit pas du tout dans un paradigme « libre » (cf. **une classe jaune*, **des idées violettes*). C'est là un critère naturellement considéré comme majeur pour décrire le phénomène même de composition : l'interaction dynamique avec l'adjectif épithète produit une forte restriction dans la polysémie de principe du nom : alors qu'on peut dire de n'importe quel ruban qu'il est (ou non) vert, il n'en va pas du tout de même de « classe ». Pour Cadiot, c'est adopter une vue trop exclusivement référentialiste du problème que de s'en tenir à une telle version discontinuiste.

⁶ Je remercie Pierre Cadiot pour ses explications, et pour m'avoir permis de consulter ses documents pédagogiques sur cette question de l'adjectif.

En réalité, c'est dans chacun de ces exemples que, dans une mesure évidemment variable, la détermination par l'épithète se traduit par un *ajustement* des images référentielles des noms. A l'évidence, *une voiture verte, un lézard vert, une eau verte, une salade verte* correspondent à des couleurs très différentes. Cela est encore plus vrai lorsqu'on précise « très » ou « bien » (vert). Plus exactement, ces différentes combinaisons ne correspondent pas du tout au même prototype de « vert » : un ruban « très vert » n'est certainement pas vert comme l'est une « eau très verte », etc.

On peut objecter que l'exemple « classe verte » est différent : dans ce cas, il n'y a bien sûr pas de surface ni d'ondes lumineuses qu'elle diffuse. Pour répondre complètement, il faudrait se donner les moyens de définir le mot « classe ». Les propriétés distributionnelles (morpho-syntaxiques) manifestent une irrégularité dont le principe d'explication ne peut être établi de l'intérieur. L'analyse de Cadiot a montré que des séquences identiques en surface réagissent différemment à des tests simples. Une telle situation suggère que les propriétés syntaxiques n'ont pas d'autonomie. *Elles sont des traces, des indices ou mieux, des manifestations des propriétés sémantiques et sémiotiques qu'elles incorporent.* Critères internes et critères externes constituent un chassé-croisé : les questions « internes » de compositionnalité, figement, etc. interfèrent avec les questions internes de statut sémiotique, notamment avec les statuts opposés de dénomination et de description, elles-mêmes relatives. Le sens d'un syntagme nominal ne peut pas être calculé comme s'il était obtenu par une forme de composition : il est le résultat d'une stratégie d'ajustement (*classe verte*), plus globalement peut-être d'un mécanisme de satisfaction de contraintes, dans lequel il n'est pas requis d'une valeur donnée, d'un « sens » individué (par exemple, la couleur prototypique du *lézard vert*) qu'elle soit représentée comme extraite de l'ensemble des valeurs possibles qu'on appelle « vert » sur le spectre.

3.2 Emplois qualifiants et catégorisants de *libéral* chez ces candidats

Nous avons relevé toutes les occurrences de l'adjectif *libéral* dans notre corpus, et nous les avons classées en fonction de leur emploi. Nous présentons dans un premier temps ce classement, avant de revenir sur certains emplois qui peuvent sembler ambigus (nous les notons dans la liste par un +). Ceci nous permettra de nuancer la classification en montrant la complexité de la frontière entre emploi qualifiant et emploi catégorisant, des qualifiants pouvant devenir catégorisants et inversement.

Emplois qualifiants chez Le Pen (3)

Le Code de la nationalité et le droit d'asile vont être réformés dans un sens ultra-libéral
la moulinette de l'idéologie ultra-libérale de la Commission
C'est l'Europe sans frontières qui, par sa politique ultra libérale

Emplois catégorisants chez Le Pen (7)

en s'opposant à la 'dérive libérale' de l'Union européenne
les professions libérales
artisans, commerçants, professions libérales, fonctionnaires
+ leur démocratie libérale
bicentenaire de l'économiste libéral Frédéric Bastiat
De chacun des systèmes, l'ultra-libéral ou le socialiste
l'UMP, pôle libéral

L'exemple identifié, *leur démocratie libérale*, est très révélateur du détournement et de la récupération par Le Pen d'une notion pourtant habituellement valorisée. Par l'usage de *leur*,

l'énonciateur identifie *libéral* comme catégorisant pour *démocratie*, permettant une distanciation critique. Ainsi ce n'est pas la démocratie en tant qu'elle est libérale qui est critiquée, mais plutôt la démocratie libérale telle qu'elle est conçue par ceux qui la proposent, marqués dans l'énoncé par *leur*.

Emplois qualifiants chez Chirac (12)

progressent aussi par le caractère de plus en plus libéral de nos sociétés
va chez vous de pair avec un régime économique libéral
l'exercice libéral de la médecine
Tony BLAIR, est un homme très libéral. Je l'observe et je l'écoute dans toutes les discussions internationales, c'est un homme très très libéral
un ordre économique libéral
+ Ils sont un pays libéral, ce n'est pas l'Etat qui décide d'un embargo économique. C'est un pays libéral
le caractère libéral de la profession d'avocat
faire du tout libéral
partisan d'une économie libérale
l'héritage gaulliste, démocrate chrétien, libéral

Emplois catégorisants chez Chirac (15)

Une charte d'installation du professionnel libéral
Dirigeant de premier plan du Parti libéral
on ne peut pas être un système libéral sur le plan économique
l'hôpital public ou du secteur libéral
tête du parti Libéral
hôpital et secteur libéral
L'exercice libéral concilie le respect d'une tradition professionnelle
Le professionnel libéral se distingue par
la spécificité de l'exercice libéral
d'une charte de l'exercice libéral
l'exercice libéral dans notre pays
Elle concilie financement collectif et exercice libéral
un statut du collaborateur libéral
adaptée aux caractéristiques de l'exercice libéral
Le modèle libéral et démocratique progresse

L'emploi indiqué est particulièrement ambigu, et permet de souligner que la frontière entre adjectif qualifiant et adjectif catégorisant est parfois difficile à saisir. Ici nous pensons que l'emploi catégorisant de *pays libéral* tend à devenir qualifiant. Nous justifions cela par la visée de l'énonciateur, qui s'accompagne d'une certaine axiologisation. Ainsi la progression de l'énoncé, de *Ils sont un pays libéral* à *C'est un pays libéral*, passe par la précision du premier membre, avec *ce n'est pas l'Etat qui décide d'un embargo économique* : la catégorisation *pays libéral*, explicitée, devient la projection d'une qualité sur l'objet *pays*.

Emplois qualifiants chez Madelin (2)

+ il est vrai aussi qu'on n'y a jamais pratiqué une politique vraiment libérale
+ absurde d'opposer réformes libérales et réformes sociales

Emplois catégorisants chez Madelin (19)

pas réduire la pensée libérale à quelques recettes économiques
Une politique libérale c'est une politique qui part d'un principe
Une politique libérale est une politique de citoyens responsables

Choisir la voie libérale
 Il s'agit de retrouver la voie libérale française
 Une politique libérale est une politique qui favorise le meilleur emploi des talents
 Une politique libérale est une politique profondément attachée à la justice
 construire le contrat social libéral d'une société moderne
 + pas politiquement correct d'être libéral en France
 + Une politique libérale est la seule vraie politique alternative
 Il faut avoir l'audace d'un changement fort, d'une alternance moderne, d'une alternance libérale
 La pensée libérale ne donne pas la priorité à l'économie
 La confiance dans l'homme constitue le fondement essentiel de la pensée libérale
 la tradition libérale et indépendante
 c'est une idée libérale
 par le gouvernement libéral de Guy Veroshtadt
 au travail indépendant, aux professions libérales
 professions libérales
 compatible avec les valeurs de la République et de la démocratie libérale

Le premier exemple présenté comme ambigu est fort intéressant, puisque dans le reste du corpus, *libéral* dans *politique libérale* est identifiable comme un adjectif catégorisant. Cependant, dans le cas de *politique vraiment libérale*, l'énonciateur s'emploie à détourner l'utilisation catégorisante, avec l'adverbe *vraiment*, pour en faire un qualifiant. Ainsi, il n'emploie pas *une vraie politique libérale*, qui signifierait la conformité d'une appartenance catégorielle, mais propose une qualification gradable, dont l'aspect qualitatif vient en quelques sortes de la complétude par rapport à la qualité d'être libéral. Nous avons, à l'image de l'adjectif *présidentiel* (dans *un voyage présidentiel* par exemple) le passage d'un emploi catégorisant à un emploi qualifiant (un *voyage présidentiel* pouvant signifier un voyage fastueux).

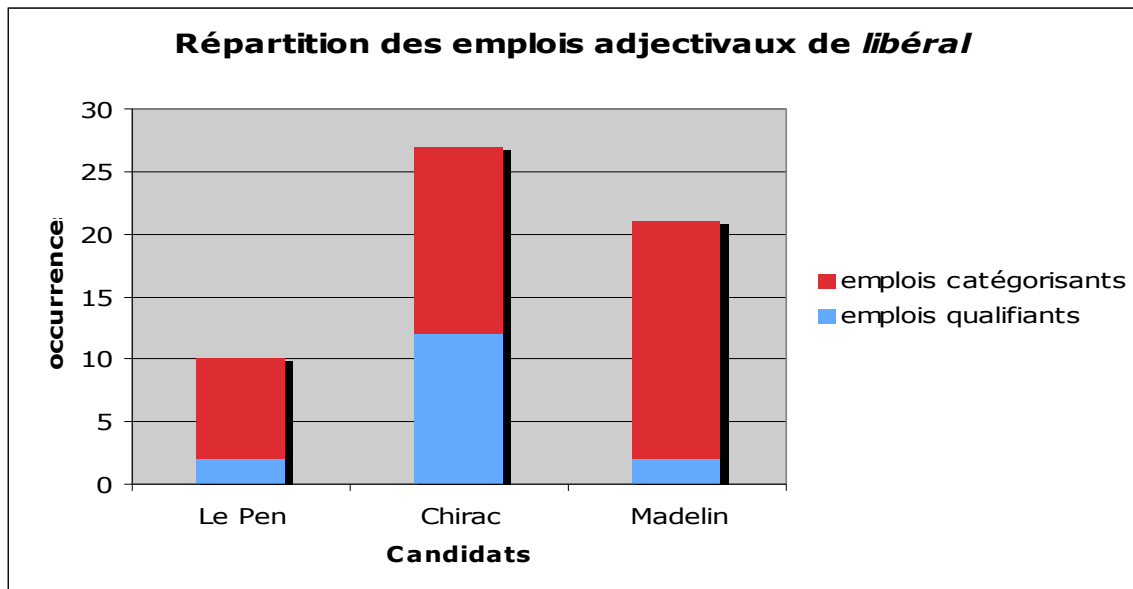
Dans le second exemple identifié, nous pouvons lire une tentative de la part de Madelin de distribuer les rôles entre *réformes libérales* et *réformes sociales*. En effet, en disant qu'il est absurde de les opposer, le candidat tente de forcer l'interprétation, et montre son intérêt à ce qu'un des adjectifs soit qualifiant, et l'autre catégorisant. L'absurdité de l'opposition naît de la différence de statut des réformes : alors que les réformes sociales sont une catégorie de réforme, les réformes libérales seraient des réformes dotées de qualités propres à la qualification, n'excluant pas le fait d'ouvrir sur du social.

Dans le troisième exemple, on pourrait attribuer à *être libéral* une valeur qualitative : cependant, *libéral*, qualifié par *pas politiquement correct*, devient ainsi une catégorie, sur laquelle porte l'appréciation par la qualification (pas politiquement correct).

Enfin, dans le quatrième exemple, nous trouvons une gradation entre les deux segments de l'énoncé, manifestée par les déterminants *une* puis *la*. Ainsi dans un premier temps, *une politique libérale* pourrait se voir interprétée comme une politique qualifiée de *libérale* : cependant, sa renégociation en tant que *la seule vraie politique alternative* la fait basculer dans une appartenance catégorielle. Cette politique se voit attribuée une qualité, qui devient par la suite définitoire d'une catégorie promue au rang de solution à un problème. Ce mécanisme est très révélateur des enjeux symboliques que recouvre notre objet, avec la mise en place de moyens linguistiques pour l'imposer comme valeur.

A la suite de cette analyse des emplois adjectivaux, il apparaît que les choses ne sont pas simples, puisque la séparation entre qualification et catégorisation est parfois floue. Le type de discours (politique) peut permettre de justifier cette tendance, puisque dans une perspective argumentative, la redéfinition d'éléments discursifs en tant que catégories ou qualités a des implications sur les positionnements, sur les enchaînements ultérieurs, sur l'appréhension dialogique des autres candidats, etc. Ainsi, si certains exemples sont ambigus, c'est qu'ils témoignent des luttes symboliques qui s'intègrent jusque dans la mise en forme de tournures adjectivales. Au niveau des formes langagières, on relève une disparité importante

entre ces différents énonciateurs. Une différence de style serait envisageable, mais il semble néanmoins que les contraintes discursives (positionnement) relatives au sens commun soient pour beaucoup dans ces répartitions. Ainsi, l'hypothèse d'une relation entre système du sens commun et formes d'expressions se dessine plus nettement, après l'étude du cas des tournures elliptiques/non elliptiques dans le corpus médiatique. Pour une meilleure visualisation (indicative, encore une fois), nous pouvons établir le graphique suivant, afin de synthétiser les résultats numériques :



Graphique n°1 Répartition des emplois adjectivaux de libéral selon les énonciateurs

Finalement, la notion de Formation Discursive, empruntée à Foucault, est ici décrite sur le plan sémantique (motif constitutif de l'objet, et profilages selon les différentes positions énonciatives au point 2) et grammatical, avec le repérage des spécificités propres à différents candidats.

Conclusion

Si les usages de *libéral(isme)* conduisent actuellement à des discours centrés sur les domaines économiques et politiques, la prise en compte de l'évolution des sens, des champs d'application, et de l'axiologisation, permettent de mieux saisir la particularité des emplois de ce lexème. Le motif //ouverture// que nous avons identifié, en relation avec la morphologie et l'étymologie, permet de comprendre le positionnement des dynamiques de constitution du sens en discours. Le recours à la distinction entre emplois qualifiants et catégorisants, pour les formes adjectivales de *libéral*, fournit également des éléments de réponse quant aux enjeux que recouvre cette forme sémantique. L'instabilité relève ici davantage d'une certaine plasticité, que l'on peut expliquer par le motif //ouverture// : l'insertion de ce motif dans différentes opérations de profilage, qualifiantes ou catégorisantes en particulier, conduit à une pluralité d'emplois. Il ne faut cependant pas oublier que l'usage politique du terme *libéral* reste actuellement lié à la théorie économique néo-libérale préconisée par Friedman, Becker ou Hayek, et mise en oeuvre par Reagan et Thatcher. Ainsi un travail sur l'évolution des rapports entre l'économie et la politique au cours du 20^{ème} siècle pourrait éclairer notre problématique à propos des usages contemporains, puisque cette anticipation dans le domaine économique contraint pour partie la mise en syntagme. Tous ces éléments permettent de saisir

les mécanismes de constitution, de stabilisation, et de circulation du sens commun. Nous en percevons notamment les normes, mais aussi les formes, comme les descriptions adjectivales le soulignent dans cette analyse.

Bibliographie

- Anscombe, J.-C. (dir.) (1995), *Théorie des topoi*, Paris, Kimé
- Cadiot P. (1997), « Sur l'indexicalité des noms », in D. Dubois (ed.), *Catégorisation et cognition*, Paris, Kimé, 243-269
- Cadiot P. et Visetti Y.-M. (2001), « Motifs, profils, thèmes : une approche globale de la polysémie », *Cahiers de lexicologie* n°79, 5-46
- Foucault M. (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Editions Gallimard
- Lebas F. (1999), *L'indexicalité du sens et l'opposition « en intension »/ « en extension »*, thèse de doctorat, Université Paris 8
- Lebas F. et Cadiot P. (2003), « La constitution extrinsèque du référent » et « Monter et la constitution extrinsèque du référent », *Langages* n°150, 3-30
- Longhi J. (2006), « L'étymologie en sémantique : motifs et motivations des objets du discours », *Bulag* n°31, 89-100
- Longhi J. (2008), *Objets discursifs et doxa : essai de sémantique discursive*, Paris, l'Harmattan, coll. « Sémantiques »
- Mayaffre D. (2004), Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres, *Texto !* juin 2004 [en ligne]
- Merleau-Ponty M., 1969, *La prose du monde*, Paris, Editions Gallimard
- Sarfati G.-E. (1996), La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique. *Texto !* décembre 2004 [en ligne]
- Sarfati G.-E. (2002), *Précis de pragmatique*, Paris, Nathan